



BULLETIN D'INFORMATIONS

Retrouvez toutes les informations municipales sur
le site de la commune www.moissey.fr et sur
l'application **Panneau Pocket**.

Moissy

Retrouvez les QR codes à flasher avec
votre smartphone



Le Maire, les adjoints, le Conseil municipal ainsi
que le personnel vous adressent leurs meilleurs
vœux de santé, bonheur et réussite pour cette
nouvelle année.

Rendez-vous sur les manifestations
de notre village.

NUMÉRO 1
2025



AU CONSEIL
MUNICIPAL

DU CÔTÉ DE
NOS AÎNÉS

TRAVAUX &
AMÉNAGEMENTS

INFOS COMMUNALES
MANIFESTATIONS
& ASSOCIATIONS

CNI & PASSEPORTS
NOUVEAUX
PARTENAIRES
France SERVICES

INFOS PRATIQUES
ÉTAT-CIVIL 2024

PAGE 2 & 3

PAGE 4

PAGE 5

PAGE 6,7,8 & 9

PAGE 10 & 11

PAGE 12



Au Conseil municipal du 18 juin 2024

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Monsieur le Maire rappelle que parmi les mesures de revalorisation salariales annoncées par le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, figurait le versement d'une prime exceptionnelle visant à améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels. Après avis du Comité Social Territorial du centre de gestion en date du 25 mars 2024, le projet de délibération de l'instauration de cette prime a été approuvé pour la somme de 300 euros brut au prorata du temps de travail pour tous les agents remplissant les conditions d'attribution. Après discussion, le Conseil municipal décide d'attribuer cette prime.

COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Le Maire rappelle que les fonctionnaires titulaires et agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet qui sont employés de manière continue et qui ont accompli au moins une année de service pourront bénéficier d'un CET.

Sa mise en place est proposée au Conseil municipal afin d'offrir la possibilité aux agents de cumuler une partie des congés qu'ils n'auront pas pu poser durant l'année civile. Le Conseil municipal adopte la proposition du Maire et décide de saisir le Comité social territorial. Après avis de ce dernier une délibération sera à prendre au prochain Conseil municipal.

CRÉATION/SUPPRESSION DE POSTES AU FOYER LOGEMENT

Le Maire propose à l'assemblée la suppression des deux emplois d'agents sociaux sur le grade d'agent social ppal 2° classe à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaire, et :

- ⇒ La création d'un emploi d'agent social sur le grade d'agent social ppal 1° classe à temps non complet à raison de 25 heures hebdomadaire à compter du 01/09/2024,
- ⇒ La création d'un emploi d'agent social sur le grade d'agent social ppal 1° classe à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaire à compter du 01/09/2024,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire.

DÉTERMINATION DES ZAERN

Le Maire indique que grâce à la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables. La commune avait précédemment délibéré le 4 décembre 2023 s'engageant dans l'accélération de la production d'énergie renouvelable. Le Conseil municipal décide de lancer la concertation du public auprès des administrés de la commune sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) et propose que l'ensemble du bâti, parcs et jardins des zone U du village s'inscrive dans la loi d'accélération (hors éolien). Il précise que la concertation du public se fera pour une durée de 15 jours par le biais du bulletin d'information de la commune, le site internet, le panneau d'information situé sur la place de la Fontaine et l'application « Panneau Pocket ». Les administrés pourront contacter la mairie par mail ou par téléphone.

SACEM

Le Maire rappelle qu'il est possible de mandater les associations situées sur le territoire de la commune pour les événements faisant appel à des intervenants musicaux à l'initiative de la commune par délibération. Il est nécessaire de les déclarer à la SACEM. Le Conseil municipal décide de mandater les associations pour les événements programmés à l'initiative de la commune de MOISSEY pour l'année 2024 et demande à bénéficier du forfait annuel d'un montant de 327,83 € HT.

POINT SCOLARITÉ

La fermeture de l'école de Montmirey-la-Ville étant actée pour septembre 2025, les communes de Moissey, Frasne-les Meulières, Peintre et Pointre ainsi que la Communauté d'agglomération du Grand Dole ont engagé une réflexion pour accueillir les élèves après cette date. Monsieur le Maire évoque deux possibilités, soit l'aménagement du rez-de chaussée du foyer logement, soit la construction d'un bâtiment (pôle scolaire) sur un terrain communal ou réaménagement et extension du bâtiment de l'ancienne Poste tout en conservant la possibilité du regroupement des services Maire, Agence postale communale et France Services. Plusieurs études sur le coût financier de ce réaménagement seront effectuées. Le choix d'une solution doit être validé courant septembre. Par ailleurs, le foyer logement voit de nouveaux résidents s'installer et la maison pour tous n'a pas donné suite au courrier de la commune à ce sujet. Le Grand Dole ayant la compétence Extra-scolaire, Péricolaire et restauration, participera aux dépenses (investissement et fonctionnement). Les demandes de subventions doivent impérativement être déposées avant la fin de l'année 2024. Le Maire va prochainement se rapprocher des Maires concernés et le Grand Dole afin d'échanger sur les options possibles. À savoir également que le programme « Village d'avenir » est renouvelé et nous le sollicitons pour financer notre, celui-ci étant avantageux. Une certitude, les classes de Moissey seront maintenues et Moissey sera le point central des aménagements.

FOYER LOGEMENT

De nouveaux résidents sont arrivés au Foyer Logement, 5 logements sont encore disponibles à ce jour et quelques demandes sont en cours de confirmation. La rénovation des logements s'effectue par l'agent communal Philippe BARATA et les bénévoles (peinture, cuisine, etc.). La Communauté d'agglomération du Grand Dole et la ville de Dole ont également fourni leur appui pour le remplissage de la résidence autonomie.

RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS

Présentation d'une étude commerciale de la société ISI REPRO par Benoît Racine, adjoint, pour le renouvellement des photocopieurs de la Mairie, France services, Foyer Logement et école.

Les photocopieurs actuels de marque CANON seront remplacés par du matériel neuf de marque Konica Minolta.

La proposition financière est plus intéressante que les contrats actuels, à savoir :

<u>SITUATION ACTUELLE</u>	<u>PROPOSITION ISI REPRO</u>
4 photocopieurs	4 photocopieurs
Location + maintenance : 2 079.60 € HT / Trimestre	Location + maintenance : 1 558.00 € HT / Trimestre

Le Conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité, le renouvellement du parc et la proposition financière.

ACTIVITÉS LOISIRS POP

L'association Loisirs Pop a sollicité l'implication de la commune pour définir des dates et lieux d'intervention dans le cadre d'un projet d'activités pour les jeunes de 11 à 18 ans durant l'été semaines 30 et 31. L'objectif est de réunir plusieurs communes avec une situation géographique similaire pour des animations sportives, culturelles et manuelles.

Christine OCLER, adjointe, se charge de les contacter pour l'année prochaine, le délai étant trop court pour cet été.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations de la commune demandent comme chaque année une participation financière de la commune.

Les demandes de subventions ont été délibérées et votées par le conseil municipal à l'unanimité. Elles sont réparties comme suit : Secrétaire de Mairie du JURA : 40.00 € - ADMR : 200.00 € - Souvenir Français : 100.00 € - Foyer Rural : 1 900.00 € - VTT : 100.00 € - CRIC : 150.00 € - Echo de la Serre : 100.00 € - Show Patate : 700.00 € - Donneurs de sang : 100.00 € - Moissey Pétanque : 900.00 € - A.S. Moissey : 1 900.00 € - Parents d'élèves (APE) : 300.00 € - Les Petits Nounours : 500.00 € - ACCA de Moissey (chasseurs) : 600.00 € - Lieutenant Louveterie : 100.00 €.

Par ailleurs, l'association « Les sans soucis du Mont-Guérin » (Foyer logement) va être recréée.

INSTALLATION DE PROJECTEURS

Deux projecteurs ont été installés sur l'Esplanade et financés par l'association « Moissey Pétanque ».

DÉTERMINATION ET VALIDATION DES ZAENR

Le Conseil après délibération lors du conseil municipal du 18 juin 2024 a lancé une concertation du public auprès des administrés de la commune sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAER) d'une durée de 15 jours. Les zones proposées étaient les suivantes :

- L'ensemble du bâti, parcs et jardins des zone U du village
- Le parking du cimetière (ombrières)
- Le stade
- La zone en dessous du stade (culture maïs) de 1ha

Deux réponses ont été reçues suite à cette concertation, l'une favorable mais en dehors de la zone du village et la deuxième pour information sur la possibilité d'acheter individuellement un kit pour équiper son domicile.

L'enquête ne faisant pas ressortir d'incompatibilité, le Conseil municipal, après délibération, valide à l'unanimité la zone d'accélération.

PRÉSENTATION PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE

La présentation du projet est réalisée par Benoît RACINE qui a rencontré, avec Monsieur le Maire, Mme Marie BOURGEOIS de la société ORION.

Le projet serait réalisé sur une partie de la parcelle ZD 82 (0.85 ha), petit terrain communal au pied du stade de foot. Le projet présenté est un projet minisol (entre 800m² et 2,5ha) avec une réalisation effective en 2 ans.

La société s'occupe de tout. Elle propose une location sous forme de bail emphytéotique sur 35 ans avec un loyer de 6000 €/an et une production de 890 KWC soit 6741 €/MWC/an. Coût global de 256 191 € avec retombées fiscales sur 35 ans.

De plus, la société ORION propose une plate-forme de financement participatif (placement) aux habitants de la commune qui le souhaitent avec un taux d'intérêt de 6%/an sur 4 ans bloqués (minimum 10€) avec possibilité de retrait à l'issue des 4 ans.

Le Conseil municipal, après délibération, est favorable à l'unanimité au lancement du projet sous réserve qu'il soit validé par le Préfet.

PROJET PÔLE SCOLAIRE RENTRÉE 2025

Le maire rappelle que sur décision de Jura Nord, l'école de Montmirey-la-Ville fermera ses portes en septembre 2025. Le bâtiment reviendra à la mairie de Montmirey-la-Ville. Les communes du Grand Dole, Moissey, Frasne-les-Meuillères, Peintre et Pointre, se sont réunies pour discuter de l'avenir scolaire sur notre territoire. Le Maire explique que garder l'école à Moissey est un objectif primordial et essentiel. Un projet de pôle scolaire sur la commune est en cours d'instruction avec les services du Grand Dole. Ceci est une piste envisageable pour la pérennité de l'école, l'autre étant de maintenir les lieux d'école actuels.

Pour la rentrée 2025, le Maire propose soit de continuer avec Montmirey-la-Ville jusqu'à la construction du pôle scolaire, si la mairie accepte de nous mettre à disposition ou de nous louer ses locaux (attente de leur décision qui sera prise le 2 décembre lors de leur conseil municipal) ou de réhabiliter l'ancienne poste. Une réunion d'information avec les élus concernés est proposée aux parents d'élèves le 17 décembre 2024 à 20h30.

RÔLE AFFOUAGE

Serge JACQUET, responsable de l'affouage, propose que la taxe d'affouage fixée les années précédentes à 100 € soit reconduite pour 2024. 7 affouagistes sont inscrits cette année. Les garants nommés sont François DAUDY et Christine OCLER. Destination des coupes : Les parcelles 30a, 31i, 31a et 34i. Le Conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité la destination des coupes et le prix de la taxe d'affouage à 100 €.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE AU FOYER LOGEMENT

Le Maire rappelle qu'une ligne de trésorerie pour le Foyer logement a été souscrite en 2024 dans la limite d'un montant de 50 000 €. Elle arrive à échéance au 02/12/2024 et il convient de délibérer pour la renouveler. Le conseil Municipal, accepte à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie.

BÂTIMENT 2 GRANDE RUE (ancienne épicerie)

Monsieur le Maire explique que le bâtiment est en vente au prix de 190 000 € (estimé entre 190 000 € et 200 000 € BERSOT Immobilier) depuis le mois de décembre 2023 et il n'y a eu qu'une seule offre. Il paraît donc opportun de baisser le prix de vente. Une demande est en cours auprès du Grand Dole Habitat pour l'acquisition de ce bâtiment. Le conseil Municipal accepte la proposition et décide à l'unanimité de fixer le prix de vente du bâtiment à 165 000 €.

FOYER LOGEMENT

Début décembre, il reste 3 appartements disponibles dont deux d'entre eux sont à rafraîchir et un à refaire en totalité. Les aménagements sont réalisés par les employés communaux, les artisans locaux et des bénévoles.

VENTE PARCELLE COMMUNALE

Sur demande de Monsieur BARBIER Cédric d'Offlanges et propriétaire d'une parcelle adjacente, le Maire propose la création d'une parcelle qui sera cédée à Monsieur BARBIER. Les frais de géomètre seront à la charge de ce dernier. Le conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité la proposition de vente de cette parcelle pour l'euro symbolique.

DÉCISION MODIFICATIVE - BUDGET COMMUNAL

Chapitre 65 au compte 657365 : - 16 000 € / Chapitre 60 au compte 60612 : + 10 000 € et au compte 60611 : + 6 000 €

PERSONNEL MAIRIE ET FOYER LOGEMENT + ASTREINTES

Suite au départ en retraite de Mme GILLOT Lucette, La commune a engagé Mme CUENIN Maëna pour le ménage de la crèche et de l'école au 04 novembre 2024. CDD de 6 mois. Au foyer logement, Mme CHANITE Aurore cumule 6 ans de CDD au 31 décembre, un CDI lui est proposé. Par ailleurs, le veilleur de nuit du foyer logement (*personnel militaire*) est absent pour deux mois en janvier et février 2025. Une astreinte sera mise en place parmi le personnel du foyer logement.

PRIME DE FIN D'ANNÉE

La prime de fin d'année (CIA) de 300 € sera accordée à tous le personnel de la commune. Une exception sera faite pour Mme JACQUINOT Isabelle qui recevra une prime de 600 € en remerciement de l'excellent travail qu'elle a fourni pour le Foyer Logement cette année.

NID DE FRELONS

Raphaël NEUSER de THERVAY est intervenu sur la commune pour éradiquer deux nids de frelons au foyer logement et au cimetière.

ASSAINISSEMENT

Les tarifs de l'assainissement sont en baisse de 30% en 2025. Le rapport d'assainissement 2023 est disponible en Mairie.

CONVENTION SPA

La convention avec la SPA de BIARNE arrive à la fin des 3 ans. Il convient de la renouveler pour les 3 ans à venir. Après lecture de la convention et délibération, le conseil Municipal rejette avec 12 voix et une abstention le renouvellement de la convention avec la SPA de BIARNE.

SPORT

Monsieur le Maire a été convié à la cérémonie de remise des récompenses avec Monsieur Victor MARCHIONINI, nommé vice-champion de France de Parkour.

VOLS ET CAMBRIOLAGES

Monsieur le Maire a récemment rencontré le Colonel de la Gendarmerie de Dole. Celui-ci souhaiterait que la commune investisse dans quelques caméras pour aider à la lutte contre les vols et cambriolages. 4 caméras représentent un coût d'investissement de 20 000 euros. Monsieur le Maire propose de reporter la discussion.

SINISTRE CONVIVAL COMTOIS :

Monsieur le Maire a reçu un courrier de l'expert d'assurance du restaurant "Le convivial Comtois. Cet expert nous demande de régler la somme de 3 000 € pour un sinistre survenu lors des récentes inondations dues à des pluies exceptionnelles. L'entretien des bouches d'évacuations étant effectué régulièrement, un courrier a été fait en réponse pour décliner la responsabilité de la commune.



L'intégralité des comptes rendus et procès-verbaux sont disponibles sur www.mairiemoissey.fr

Étoilés et Solidaires

L'association « Étoilés et Solidaires » a proposé 4 séances gastronomiques (par groupe de 10) pour les résidents du Foyer Logement. Cette démarche rentre dans un dispositif de lutte contre l'isolement social des aînés. Les premières sorties ont eu lieu au restaurant « Le Chalet du Mont-Roland » à Dole.



Fête de la musique et barbecue

À l'occasion de la fête de la musique, le 21 juin 2024, les résidents du Foyer Logement ont pu partager un repas convivial autour d'un barbecue.



Week-end théâtral avec la troupe « Les Boute en Train »

Orchestrée par Claudine Cuby, membre de la troupe « Les Boute en Train », une représentation profitait aux résidents du Foyer Logement le 19 mai 2024.



Gym Pilates



Les cours de Gym Pilates ont réintégré le Foyer Logement. Les séances ont lieu tous les mardis à partir de 9h00.

Contact : 06.04.52.69.40

Repas de Noël

Résidents et personnels du Foyer Logement ont partagé un repas de Noël dans la joie et la bonne humeur.



Le Club des Bons Vivants

Les membres du Club se réunissent chaque jeudi pour s'amuser avec jeux de cartes et jeux de société, tout en profitant d'un moment convivial avec café et petits gâteaux.

Pour clôturer la saison 2023-2024, ils ont partagé un repas au restaurant « La Florentine » le 12 juin 2024.



Après la reprise des jeudis ludiques le 03 octobre 2024, vient la dégustation de la bûche de Noël le 19 décembre.

Puis, ils ont fêté l'Épiphanie le 2 janvier 2025.



Vous êtes invités à les rejoindre tous les jeudis à partir de 14h30 à la salle du Conseil municipal de la Mairie.

Repas des Aînés et Distribution des colis

Le repas organisé par le CCAS et la commune, qui s'est tenu le 15 décembre, a de nouveau rencontré un grand succès cette année, avec la participation de plus de 70 personnes venues partager un moment de convivialité.



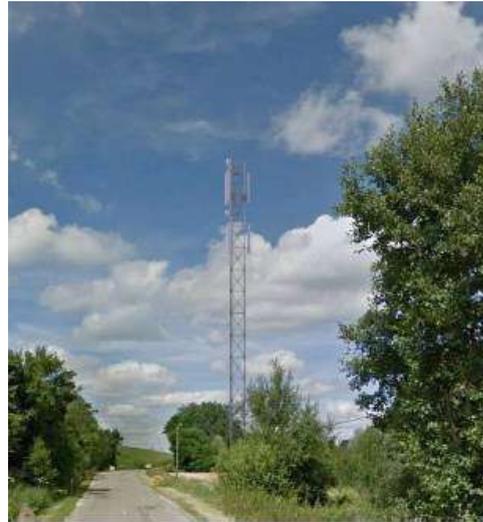
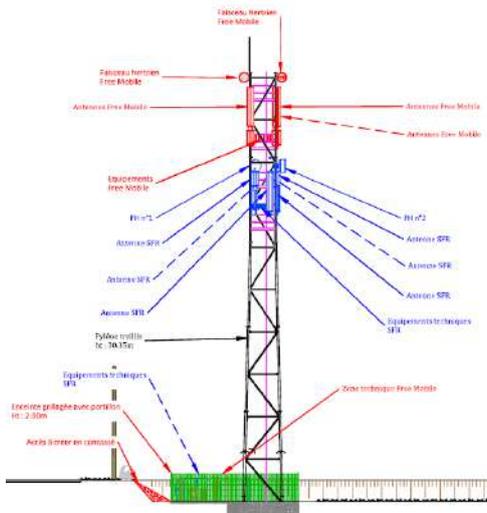
Les aînés de plus de 75 ans ne pouvant être présents au repas ont bénéficié d'un colis gourmand.

40 colis ont pu être distribués.



Antenne Free/SFR Mobile

En février dernier, la société SAS Free Mobile a soumis une déclaration de travaux pour l'installation d'une antenne de réseau mobile Free/SFR. Les opérations sont actuellement en cours, et le soulèvement du pylône est programmé pour **le 6 février 2025**, sur un terrain situé rue d'Auxonne. La circulation sera régulée de façon alternée sur la RD37 en raison de ces travaux.



Aperçu du projet : plan et photo

Panneaux Photovoltaïques - ZAENR

Suite à l'enquête publique réalisée du 25 juin au 10 juillet 2024, le conseil a validé les zones d'accélération pour la valorisation et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Deux remarques ont été formulées :

- ⇒ Une donnant un avis négatif pour l'installation de panneaux sur les toits du village
- ⇒ La seconde informant de la possibilité d'installer des panneaux solaires sur sa propriété.

Option fonctionnant en autoconsommation, offrant un investissement minimal, sans nécessité de contrat ou de dossier complexe à gérer. Une fois le matériel reçu, l'installation ne prend pas plus d'une heure, le branchement se fait sur une prise électrique et la production d'énergie commence dès l'apparition du soleil. Si vous êtes intéressé, adresse-vous à la mairie.

Un projet de parc photovoltaïque est envisagé sur un délaissé de 0.85 ha situé sous le nouveau stade de Foot (parcelle ZD 82). Il est à l'étude, nous vous tiendrons informé sur l'avancé du dossier et sur la possibilité d'un financement participatif.

Fibre - Réseau Cuivre

Le Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de la société ORANGE, nous informe dans un courrier du 21 juin 2024, que notre commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°4 de fermeture du réseau cuivre, dont **la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2028**. À cette date, l'ensemble des services cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau devront avoir migré sur une autre technologie disponible.

Installation des illuminations de Noël

Les employés municipaux avec le concours de Fabrice Davet et son camion nacelle ont installé les illuminations de Noël dans la rue principale de Moissy. Une nouvelle guirlande a été posée sur le bâtiment de l'ancienne poste.



Les bénévoles du Jeudi



Tous les jeudis matin, des bénévoles travaillent main dans la main avec les employés pour nettoyer votre commune.

Si vous êtes disponible, même de façon intermittente, votre participation sera grandement appréciée.

Merci à Jean-Louis, Bruno et Daniel de nous avoir rejoint.

Renseignement en Mairie ou auprès du Maire.

Le conseil Départemental vient de contacter la Mairie pour une réunion de présentation des tracés potentiels sur la future déviation.

Cette réunion avec le Conseil municipal aura lieu le mardi 18 mars 2025.

Les conseillers auront à se prononcer sur le choix du lieu de passage.

L'école de demain

Par délibération du 6 juin 2024, la communauté de commune Jura Nord (CCJN) a pris la décision de fermer l'accueil de Loisirs et l'école de Montmirey-la-Ville à compter de la rentrée 2025. Les enfants des communes de Jura Nord (Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château et Offlanges) se voient rattachés au Pôle Scolaire de Dammartin-Marpain.

Les 4 communes du Grand Dole (Peintre, Pointre, Moissey et Frasné-les-Meuillères) ont pris acte et ont décidé ensemble de trouver une solution. Plusieurs contacts ont été pris auprès de la municipalité de Montmirey-la-Ville pour préserver le Pôle de Montmirey. Le conseil de Moissey a pris une délibération le 19 novembre 2024 confirmant sa volonté de conserver l'école de Moissey et soit de continuer à scolariser les élèves entre Moissey et Montmirey-la-Ville soit de réhabiliter le bâtiment de l'ancienne poste.

Le 20 décembre, le conseil de Montmirey-la-Ville prenait une délibération actant la location et fixant le loyer de 2500€/mois. Après multiple tergiversations et malgré le coût de la location excessif, la rentrée 2025 semblait solutionnée.

Le 23 janvier, le sous-préfet réunissait tous les élus concernés, les représentants de l'Éducation Nationale et annonçait que la délibération de la commune de Montmirey-la-Ville était illégale, un bâtiment faisant partie du domaine Public de la commune ne pouvant être loué.

Pour la rentrée 2025, le sous-préfet propose deux scénarios :

⇒ Jura Nord suspend l'application de sa délibération du 6 juin pendant une année.

⇒ Jura Nord met à disposition des communes du Grand Dole le bâtiment de Montmirey-la-Ville.

Jura Nord aura à se prononcer lors de son prochain conseil communautaire le 13 février.

Pour la rentrée 2026, la commune de Moissey s'engage à entreprendre des travaux sur le bâtiment de l'ancienne poste pour aménager deux classes supplémentaires (+ cantine et périscolaire) et accueillir les enfants des 4 communes du Grand Dole.

La décision d'attribution des postes d'enseignant sera prise lors du CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) du 18 février.

Récompenses aux Champions sportifs 2024

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, **Victor Marchionini, Amélie et Yohann Cuenin** ont été gratifiés d'une carte-cadeau de 150 € chacun.

Champion départemental et régional au Tir à l'arc en Tir Nature et Tir 3D en catégorie Sénior 2 Masculin pour **Yohann Cuenin**.



Cérémonie des vœux à Lons-le-Saunier, organisée par le CDOS.



Médaille d'argent aux championnats de France de Parkour en catégorie free run fédéral 18 ans et plus pour la 2ème année consécutive pour **Victor Marchionini**.

Championne départementale et régionale au Tir à l'arc en Tir Nature et Tir 3D en catégorie Sénior 2 Féminin. 4ème au championnat de France pour **Amélie Cuenin**.



Ambulants - Food Truck

LoloPizza - 06.33.98.10.45 - le mardi soir

Étoile Kebab - 06.24.39.92.60 - le mercredi soir

Le Sibaltan - 06.79.79.52.97 - le dernier jeudi du mois

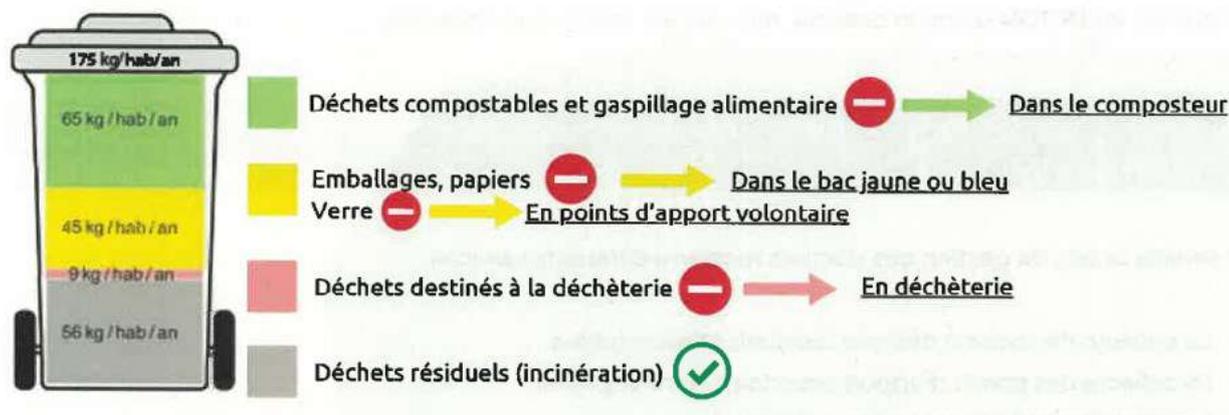
À partir du 1er avril : Philippe Rousselet - 06.77.66.22.03 - le jeudi soir (sauf dernier jeudi)

Cap'taine Flammes - 06.87.85.10.68 - le vendredi soir

Les camions Miam-Mélie et Rôtisserie Taulin ont arrêté leur activité et ne seront plus présents sur la place.

COLLECTE DES BACS GRIS TOUS LES 15 JOURS À COMPTER DU 31 MARS 2025

La majorité des ménages **présentent leurs bacs gris une semaine sur deux** ou toutes les semaines, mais un **bac à demi rempli**. De plus, lorsque les agents du SICTOM observent le bac à déchets résiduels, **plus de 2/3 de ce bac pourrait être évité**.



Le SICTOM décide donc de faire évoluer les jours de collecte des bacs gris.

Le changement est prévu le lundi 31 mars 2025.

En cas de production de déchets exceptionnellement supérieure au volume du bac, des sacs peuvent être présentés à côté du bac. Il convient de prendre attache du SICTOM avant la collecte, afin que les sacs soient collectés.

Tous les ménages recevront un courrier en février avec leur futur calendrier de collecte.

Information SICTOM : contact@sictomdole.fr - 03.84.82.56.19

Horaires déchetterie de Montmirey-le-Château

Horaires d'hiver du 02/01/25 au 15/03/25 et du 06/10/25 au 31/12/25

Lundi	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	FERMÉ		FERMÉ
Mercredi	09h00 - 11h45		FERMÉ
Jeudi	FERMÉ		FERMÉ
Vendredi	FERMÉ		FERMÉ
Samedi	09h00 - 11h45		14h00 - 16h45

Horaires d'été du 17/03/2025 au 04/10/2025

Lundi	FERMÉ		FERMÉ
Mardi	08h30 - 11h45		13h30 - 17h30
Mercredi	FERMÉ		FERMÉ
Jeudi	FERMÉ		FERMÉ
Vendredi	FERMÉ		FERMÉ
Samedi	08h30 - 11h45		13h30 - 17h30

Déchets autorisés

- Carton, Papier, Verre, Ferraille
- Textiles
- Plâtre
- DEEE (télé, ordinateur, électroménager...)
- Végétaux
- Huile minérale (vidange moteur)
- Piles / Accumulateur
- Diluants, détergents, détachant
- Batteries automobiles
- Lampes à décharge et à LED
- les bases (soude, ammoniacque...)
- Peintures, vernis, colle, solvants, acides, bases
- DEA (déchets d'ameublement)
- Pneus voiture de tourisme et moto
- Néons/ampoules
- Huile alimentaire
- Déchets verts
- Bois
- Gravats
- Huiles végétales (friture)
- Graisses et hydrocarbures souillés
- Produits chimique hors ECODDS
- Produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, engrais...)
- Tout venant / Classe II
- Polystyrène blanc
- Film plastique transparent
- Plastique durs et souple
- Aérosols
- Filtres huile/gasoil
- Produits traitement du bois
- Produits traitement métaux
- Les radiographies
- Pneumatiques (type VL)

Théâtre - Représentation au repas des aînés



Lors du repas du 15 décembre 2024, nos aînés ont eu la surprise de voir les jeunes de la Troupe « Les Boute en Train » leur jouer deux sketches en représentation privée.

Nellyne et Roselyne ont joué « Souvenirs ».

Thibault et Nicolas ont joué « Plan de Carrière ».

Ils ont été très applaudis et félicités.

Vous pourrez les retrouver avec le reste de la Troupe pour leur représentation annuelle en 2025.

Le samedi 29 mars à 20h et le dimanche 30 mars à 14h30 au Caveau.

La Troupe espère vous voir nombreux.

Informations et contact : Claudine Cuby : 06.22.22.73.60

Randonnées

Tous les mercredis, deux équipes de marcheurs se rassemblent l'après-midi, en hiver, pour explorer des itinéraires de 10 à 12 km dans le secteur.



Cette année, ils ont célébré l'Épiphanie au Caveau de Moissey en profitant d'un moment chaleureux ensemble.

Informations et contact : Pierre Badet : 06.22.12.76.14

Sortie en bus au Marché de Noël de Colmar



Le 1er décembre, le Foyer Rural a organisé une excursion en bus pour visiter le Marché de Noël à Colmar.

Près de quarante personnes ont répondu à l'appel pour déguster du vin chaud et des bretzels, tout en profitant de la beauté des maisons alsaciennes embellies de charmantes décorations.



Informations et contact : Foyer Rural : Christine 06.04.52.69.40

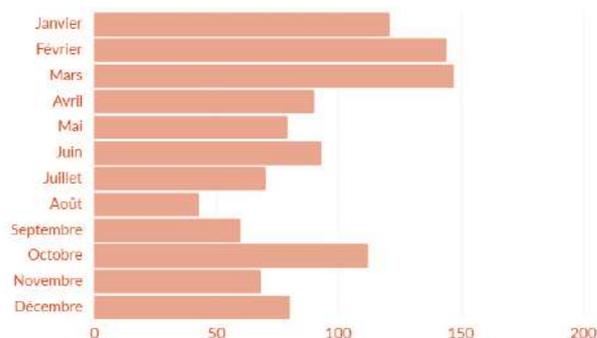
Délivrance des titres d'identités



Les agents de France Services se sont retrouvés avec les élus de la sous-préfecture chargés de la gestion des services liés aux cartes d'identité et aux passeports.

Quelques Chiffres sur l'année 2024 :

L'Espace France Services dispose d'un dispositif de recueil permettant la délivrance des **cartes d'identités et des passeports**.



Démarches :

- Effectuer une pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr.
- Finaliser la demande accompagnée des pièces justificatives en prenant rendez-vous au guichet de Moissy, par téléphone au 03.84.69.02.59 ou en ligne sur rdv360.com



Les titres d'identités ne sont pas fabriqués sur place et ne sont donc pas délivrés immédiatement. Veuillez à anticiper la démarche de création de votre titre d'identité.

France Identité - Certification

France Identité permet de :

- ⇒ Fournir un justificatif d'identité à usage unique
- ⇒ Accéder à plus de 1400 services en ligne
- ⇒ Prouver votre identité ou de certains attributs
- ⇒ Justifier votre droit à conduire

Pour en savoir plus sur France Identité



Comment l'utiliser ?



Votre carte d'identité

Une carte et une puce dans laquelle sont stockées les données d'identité de base, ou données pivot (prénom et nom de naissance, date et lieu de naissance, sexe).



Votre code personnel

Un code associé, qui permet à l'utilisateur d'exprimer son consentement lors de l'utilisation de ses données.



L'application France Identité

Une application pour créer son identité numérique, faciliter son utilisation et accéder à des usages dédiés.



MaPrimeRénov' est une aide de l'État qui permet de financer des rénovations énergétiques d'ampleur (gain de 2 classes énergétiques minimum) dans le cadre d'un parcours accompagné. Elle est accessible aux propriétaires occupants comme bailleurs, quels que soient l'étiquette énergétique du logement et les revenus du ménage.

+ d'infos sur : <https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimerenov-renovation-ampleur>

Exemples de démarches réalisables en France services relatives à France Rénov' :

- Présentation de France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat et des aides financières : MaPrimeRénov',
- Accompagnement à la création de compte sur le site internet France Rénov', Aide au dépôt des demandes d'aides en ligne et demande de paiement du solde.

Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales). L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et le réseau des Urssaf collectent et gèrent les ressources de la majorité des organismes de protection sociale. L'Acos est la caisse nationale des Urssaf.



Exemples de démarches réalisables en France services relatives à l'Urssaf :

- Pour les particuliers employeurs adhérents au Cesu ou à Pajemploi : créer un compte en ligne, bénéficier des dispositifs Cesu + ou Pajemploi + et pour les adhérents au Cesu, de bénéficier de l'Avance immédiate du crédit d'impôt ;
- Pour les salariés des particuliers employeurs adhérents au Cesu ou à Pajemploi : créer un compte en ligne, imprimer et télécharger les bulletins de paie notamment pour bénéficier des droits auprès de France Travail ;
- Pour les auto-entrepreneurs : être accompagné dans l'utilisation des services en ligne comme la déclaration du chiffre d'affaires ou la demande d'attestation et être orienté vers des offres de service adaptées comme Mes Premiers Mois avec l'Urssaf, Help ou Cessation d'activité.

+ d'infos sur : <https://www.france-services.gouv.fr/demarches-et-services>

Infos Pratiques



Horaires et Coordonnées

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Coordonnées	
MAIRIE	<i>Matin</i>	9h00-12h00	9h00-12h00		9h00-12h00			mairiemoissey@wanadoo.fr 03.84.70.24.93 www.moissey.fr	
	<i>Après-Midi</i>	14h00-17h00	14h00-17h00		14h00-17h00			Le Maire sur RDV 06.28.82.39.33	
FOYER LOGEMENT	<i>Matin</i>	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00	8h00-12h00		foyerlogementmontguerin@orange.fr	
	<i>Après-Midi</i>	14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00	14h00-17h00			03.84.70.31.46	
ESPACE FRANCE SERVICES AGENCE POSTALE	<i>Matin</i>		9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	efs.moissey@orange.fr	
	<i>Après-Midi</i>	15h00-17h00	<i>Sur rdv</i>	15h00-17h00	15h00-18h00	15h00-17h00		03.84.69.02.59	
CRÈCHE LA NOUNOURSERIE	<i>Matin</i>	7h30	7h30	7h30	7h30	7h30		lanounourserie.moissey@orange.fr	
	<i>Après-Midi</i>	18h30	18h30	18h30	18h30	18h30		03.84.69.53.98	
GENDARMERIE	<i>Matin</i>							03.84.70.20.35	
	<i>Après-Midi</i>			14h00-18h00			14h00-18h00	03.84.71.30.42	
DÉCHETTERIE DE MONTMIREY-LE-CHÂTEAU	<i>Matin</i>			09h00-11h45			9h00-11h45	Horaires d'hiver du 02/01/2025 au 15/03/2025	
	<i>Après-Midi</i>						14h00-16h45	03.84.70.26.76	
CONCILIATEUR DE JUSTICE	<i>Matin</i>	SUR RENDEZ-VOUS						BOUTEILLE Isabelle isabelle.bouteille@conciliateurdejustice.fr	
	<i>Après-Midi</i>							Mme BOUTEILLE 07.52.03.88.60	
RÉSERVATION CAVEAU / PRÉAU								OCLER Christine 06.04.52.69.40	

ÉTAT-CIVIL 2024

MARIAGE

- DEVESA Isalyne - MOULIN Fabrice
- LAPORTE Sabrina - PERINI Steven



NAISSANCE

- VILLETTI Andrea 28.02.24
- POIX Constance 05.07.24
- MARCHETTI Maëlan 07.08.24
- JEANVOINE Lorena 29.08.24



DÉCÈS

- THOMAS Albert 22.01.24
- SATORI Madeleine 22.01.24
- GUILLOY Jean-Christophe 22.01.24
- GAUTHIER Denise 14.02.24
- GUELLE Marcel 22.02.24
- RUBIN Brigitte 07.04.24
- GUY Didier 15.05.24
- GRILLOT Didier 22.05.24
- GREFFIER Anne-Marie 27.06.24
- ROCQUIN Andrée 02.07.24
- PROST Colette 07.08.24



PACS

- PRUDENT Jennifer - SIRE Christophe
- RAZANAJAZA Salomé - NEGRO Kévin

